

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Consultation du public du 20 novembre au 11 décembre 2023 inclus

Projet d'arrêté portant protection de biotope de l'îlet de la Richardais, site de nidification de la Sterne pierregarin en Rance

## Note de Synthèse

En application des articles L.120-1, L.123-1-A et L.123-19-1 du code de l'environnement, relatifs à la participation du public aux décisions administratives ayant une incidence sur l'environnement, le projet d'arrêté portant protection de biotope de l'îlet de la Richardais, site de nidificatione en Rance, accompagné de l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et de l'avis de la commission commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), ont été rendus accessibles au public du 20 novembre au 11 décembre 2023 inclus, directement en ligne sur le site internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine.

Pendant cette période, le public a pu transmettre ses observations par courrier électronique à l'adresse suivante : <a href="dtm-natura2000@ille-et-vilaine.gouv.fr">ddtm-natura2000@ille-et-vilaine.gouv.fr</a>

Synthèse des observations : Aucune observation formulée

Le Directeur

Le directeur départemental des territoires et de la mer

Thierry LATAPIE-BAYROO